



Documentation

Sage 100 Paie & RH

Novembre 2024

Les provisions pour congés payés

Table des matières

Evolution de la documentation	4
Cadre légal.....	4
Le calcul de la provision.....	4
Méthode globale des 10%.....	4
Méthode de calcul individuel selon la règle du maintien de salaire.....	4
Méthode de calcul individuel selon la règle du dixième.....	4
La comptabilisation de la provision.....	5
Mise en place du paramétrage.....	5
Préambule.....	5
Mise en place du paramétrage	5
Les états de gestion avancée disponibles	6
Edition « Provisions CP (avant clôture) »	6
Edition « Provisions CP (après clôture) »	6
Synthèse	8
Détail du paramétrage disponible	9
Détermination du montant des provisions pour congés à payer	9
Détermination du montant à extourner concernant les provisions du mois précédent	12

Avertissement

Le plan de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisses de Retraite...

Cependant, il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner, nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou directement l'organisme concerné. Vous bénéficiez également d'un parcours de modules e-learning disponible sur votre espace Sage University et d'outils d'aide en ligne (Base de connaissances, centre d'aide en ligne et vos fils d'actualités mis à jour en temps réel).

Sage France ne pourra en effet être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le plan de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le plan de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation des Progiciels Sage.

Concernant les déclarations sociales nominatives, le périmètre DSN couvert est :

- DSN Signalement arrêt de travail / Signalement de reprise
- DSN Signalement de fin de contrat de travail
- DSN Signalement de fin de contrat de travail unique
- DSN Signalement d'amorçage des données variables
- DSN mensuelle ^(*)
- PASRAU

^(*) Nous attirons votre attention sur le fait que notre solution ne permet pas de gérer les situations particulières liées au statut juridique et social des gens de la mer (ENIM) et toutes autres situations auxquelles Sage ne serait pas en mesure de répondre du fait d'éventuelles évolutions des cahiers techniques de la norme DSN applicable. Le cas échéant, Sage complètera la documentation des produits concernés sans délai.

Evolution de la documentation



Par rapport à la dernière mise à jour, les nouveaux éléments sont indiqués en doré et les éléments supprimés sont indiqués en ~~doré~~.

- **Novembre 2024** : Intégration du compteur congés payés pour maladie non professionnelle
- **Janvier 2023** : Charte documentation
- **Mai 2021** : Changement de nom du produit
- **Novembre 2020** :
 - Mise à jour Avertissement pour le périmètre DSN
 - Cas non géré mis à jour
- **Septembre 2019** : Codification des rubriques à 5 caractères

Cadre légal

La provision est calculée pour tout salarié présent dans l'entreprise, elle est égale à la somme :

- Des droits restants sur la période précédente
- Des droits acquis sur la période en cours

Le calcul de la provision

Il existe plusieurs méthodes de valorisation de la provision pour congés à payer.

Méthode globale des 10%

$$\text{Montant de la provision} = \frac{1}{10} \times \text{rémunérations totales brutes sur une période de référence}$$

Cette méthode ne tient pas compte des congés pris.

Méthode de calcul individuel selon la règle du maintien de salaire

$$\text{Montant de la provision} = \frac{\text{Salaire mensuel brut}}{22 \text{ ou } 26^{(1)}} \times \text{solde des congés sur la période de référence}$$

⁽¹⁾ selon le décompte des jours (ouvrés ou ouvrables)

Cette méthode est déconseillée en cas de variation de salaire importante sur la période de référence.

Méthode de calcul individuel selon la règle du dixième

$$\text{Montant de la provision} = \frac{\text{Brut congé de la période de référence}}{10} \times \frac{\text{Congés restant sur la période de référence}}{\text{Congés acquis sur la période de référence}}$$

Méthode préconisée car elle prend en compte les congés pris et les variations de salaires.

La comptabilisation de la provision

L'écriture de provision enregistrée chaque mois par l'entreprise doit comprendre :

- Les charges sociales sur la provision pour congés à payer (charges patronales de sécurité sociale, d'Assedic, ...)
- Les charges fiscales sur la provision pour congés à payer (taxe d'apprentissage, taxe de formation continue, ...)

Mise en place du paramétrage

Préambule

Le paramétrage proposé est basé sur les constantes et rubriques du Plan de Paie SAGE.

Le paramétrage est basé sur le code du travail, il ne traite pas des spécificités liées au conventionnel, ni des spécificités liées aux caisses spécifiques (MSA, CCVRPetc.).



La méthode appliquée dans le Plan de Paie Sage pour le calcul de la provision pour congés à payer est la méthode du « dixième ».

Cas non gérés

Liste non exhaustive :

- Gestion automatique du taux de charges sociales
- Gestion automatique du taux de charges fiscales
- Calcul en fonction du début et de la durée de prise, reliquat de N-2

Pré requis



Conseil : avant de commencer la mise en place de ce paramétrage, au niveau de votre dossier, nous vous conseillons de faire une sauvegarde de votre fichier de paie et nous vous recommandons de lancer une édition détaillée au format PDF de vos constantes et rubriques.

Mise en place du paramétrage

Les éléments à récupérer du Plan de Paie Sage

Le paramétrage du calcul de la provision pour congés payés, utilise les éléments suivants :

- Les constantes propres au paramétrage :
 - Codes mémo [**PRVCP**] et [**PRVC1**] (si une mise à jour du Plan de Paie Sage modifie le paramétrage existant)
- Les rubriques :
 - Codes mémo [**PRVCP**] et [**PRVC1**] (si une mise à jour du Plan de Paie Sage modifie le paramétrage existant)

Mise à jour du dossier

A partir du menu Fichier \ Mise à jour des sociétés, sélectionnez les sociétés concernées par le paramétrage et lancez le traitement de mise à jour.

Les adaptations dans votre dossier

Les rubriques

Vous devez saisir votre taux de charges sociales applicable aux provisions de congés à payer, au niveau de la zone « Taux » de la rubrique **94120** dans le menu Listes \ Rubriques.

Vous devez saisir votre taux de charges fiscales applicable aux provisions de congés à payer, au niveau de la zone « Taux » de la rubrique **94140** dans le menu Listes \ Rubriques.

Les bulletins modèles

Vous devez insérer dans les bulletins modèles de vos salariés, les rubriques de provisions pour congés à payer. Il s'agit des rubriques **94000, 94020, 94040, 94100, 94120, 94140** (ou de vos propres rubriques si les codes des rubriques provenant du PPS étaient déjà utilisés).



Pensez à insérer vos rubriques de provisions pour congés payés dans votre modélisation comptable.

Les états de gestion avancée disponibles

Dans le cadre des provisions de congés payés, vous avez la possibilité d'éditer plusieurs listes :

- Liste des provisions congés payés (avant clôture)
- Liste des provisions congés payés (après clôture)

Edition « Provisions CP (avant clôture) »

Les informations apparaissant sur l'édition (**_LST0014**) sont les suivantes :

- Matricule
- Nom
- Prénom
- Le nombre de jours de congés restant sur la période précédente (constante **PRCP_SOLDE**)
- Le nombre de jours de congés acquis sur la période en cours (constante **PRCP_ACQUI**)
- Le montant de la provision congés payés du mois (Montant salarial de la rubrique **94100**, Période mensuelle)
- Le montant des charges sociales sur la provision du mois (Montant salarial de la rubrique **94120**, Période mensuelle)
- Le montant des charges fiscales sur la provision du mois (Montant salarial de la rubrique **94140**, Période mensuelle)

Si vous souhaitez n'éditer que les salariés qui bénéficient de provisions de congés payés, vous devez créer une sélection en gestion avancée avec le critère suivant :

- Critères de sélection : rubrique **94100** (montant salarial) de 0,01 à 9999999,99

Edition « Provisions CP (après clôture) »

Les informations apparaissant sur l'édition (**_LST0015**) sont les suivantes :

- Matricule
- Nom
- Prénom
- Montant de la provision congés payés du mois (Montant salarial de la rubrique **94100**, Période mensuelle)
- Montant des charges sociales sur la provision du mois (Montant salarial de la rubrique **94120**, Période mensuelle)

- Montant des charges fiscales sur la provision du mois (Montant salarial de la rubrique **94140**, Période mensuelle)

Si vous souhaitez n'éditer que les salariés qui bénéficient de provisions de congés payés, vous devez créer une sélection en gestion avancée avec le critère suivant :

- Critères de sélection : rubrique **94100** (montant salarial) de 0,01 à 9999999,99

Synthèse

	Eléments	Particularités
Constantes	Code mémo [PRVCP]	
Rubriques	Code mémo [PRVCP]	• Bulletin modèle : Activer les rubriques 94000, 94020, 94040, 94100, 94120, 94140 • Taux de charges : Renseigner le taux de charges sur les rubriques 94120 et 94140

Détail du paramétrage disponible



Le paramétrage des provisions pour congés à payer tient compte des clôtures intermédiaires. Le principe est le suivant : le montant des provisions déjà passés lors des clôtures intermédiaires, est déduit du montant calculé sur le bulletin en cours.

Détermination du montant des provisions pour congés à payer

- Constante de type cumul **S_COPRIMO** « Nb CP déjà pris dans le mois » : Récupère le nombre de jours de congés déjà pris sur le mois en cours (clôture intermédiaire)

Champs	Informations à saisir
Code	S_COPRIMO
Intitulé	Nb CP déjà pris dans le mois
Mémo	PRVCP
Période	Cumuls IMTA
Constantes	(+) COPRIMO Congés pris dans le mois Mensuel

- Constante de type cumul **S_COREGMO** « CP déjà régularisé ds le mois » : Récupère la régularisation de congés payés déjà effectuée sur le mois en cours (clôture intermédiaire)

Champs	Informations à saisir
Code	S_COREGMO
Intitulé	CP déjà régularisé ds le mois
Mémo	PRVCP
Période	Cumuls IMTA
Constantes	(+) COREGMO Régularisation congés pris Mensuel

- Constante de type calcul **S_CONGAPRE** « Reste à prendre début bulletin » : Recalcule le reste à prendre en tenant compte des clôtures intermédiaires effectuées sur le mois

Champs	Informations à saisir
Code	S_CONGAPRE
Intitulé	Reste à prendre début bulletin
Mémo	PRVCP
Calcul	CONGAPRE - S_COPRIMO + S_COREGMO

- Constante de type cumul **S_COACMOIS** « Nb CP déjà acquis dans le mois » : Récupère le nombre de jours de congés déjà acquis sur le mois en cours (clôture intermédiaire)

Champs	Informations à saisir
Code	S_COACMOIS
Intitulé	Nb CP déjà acquis dans le mois
Mémo	PRVCP
Période	Cumuls IMTA
Constantes	(+) COACMOIS Congés acquis dans le mois Mensuel

- Constante de type calcul **S_COACOURS** « Congés acquis année en cours » : Recalcule le nombre de jours de congés acquis en tenant compte des clôtures intermédiaires effectuées sur le mois

Champs	Informations à saisir
Code	S_COACOURS
Intitulé	Congés acquis année en cours
Mémo	PRVCP
Calcul	COACOURS + S_COACMOIS + COACMOIS

- Constante de type cumul **S_BRUTCONG** « Brut congés année en cours » : Recalcule le brut congés payés année en cours en tenant compte des clôtures intermédiaires effectuées sur le mois

Champs	Informations à saisir
Code	S_BRUTCONG
Intitulé	Brut congés année en cours
Mémo	PRVCP
Période	Cumuls IMTA
Constantes	(+) BRUTCONG Brut congés année en cours Intermédiaire Mensuel Annuel

- Constante de type calcul **PRCP_RESTE** « Reste à prendre en fin mois » : Recalcule le reste à prendre en tenant compte des jours de congés pris ou régularisés sur le bulletin en cours

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_RESTE
Intitulé	Reste à prendre en fin mois
Mémo	PRVCP
Valorisation	1 ^{er} appel
Calcul	S_CONGAPRE - COPRIMOI + COREGMOI

- Constante de type test **PRCP_SOLDE** « Solde CP période précédente » : Regarde s'il reste des jours de congés payés à prendre sur la période précédente

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_SOLDE
Intitulé	Solde CP période précédente
Mémo	PRVCP
Test	Si PRCP_RESTE <= 0,00 Alors 0,00 Sinon PRCP_RESTE

- Constante de type test **PRCP_ANTIC** « Nb CP pris par anticipation » : Regarde s'il y a des jours de congés payés qui ont été pris par anticipation

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_ANTIC
Intitulé	Nb CP pris par anticipation
Mémo	PRVCP
Valorisation	1 ^{er} appel
Test	Si PRCP_RESTE < 0,00 Alors PRCP_RESTE Sinon 0,00

- Constante de type calcul **PRCP_COACQ** « CP acquis période en cours » : Recalcule le nombre de jours de congés acquis sur la période en cours, en tenant compte des jours de congés pris par anticipation

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_COACQ
Intitulé	CP acquis période en cours
Mémo	PRVCP
Calcul	TOTCONGCOU + PRCP_ANTIC

- Constante de type test **PRCP_ACQUI** « Solde CP période en cours » : Regarde s'il reste des jours de congés acquis sur la période en cours

Champ	Informations à saisir
s	
Code	PRCP_ACQUI
Intitulé	Solde CP période en cours
Mémo	PRVCP
Test	Si PRCP_COACQ < 0,00 Alors 0,00 Sinon PRCP_COACQ

- Constante de type calcul **PRCP_REGPR** « Prov CP - précédent - règ 10e » : Calcule le montant de la provision des congés à payer sur la période précédente selon la règle du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_REGPR
Intitulé	Prov CP - précédent - règ 10e
Mémo	PRVCP
Calcul	BRUTPREC / CONGAC / 10 * PRCP_SOLDE

- Constante de type calcul **PRCP_REGCO** « Prov CP - en cours - règ 10e » : Calcule le montant de la provision des congés à payer sur la période en cours selon la règle du dixième

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_REGCO
Intitulé	Prov CP - en cours - règ 10e
Mémo	PRVCP
Calcul	S_BRUTCONG / TOTCONGCOU / 10 * PRCP_ACQUI

- Constante de type rubrique **PRCP_MTINT** « Prov CP déjà passé sur le mois » : Récupère le montant de la provision pour congés à payer déjà calculée sur le mois (clôture intermédiaire)

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_MTINT
Intitulé	Prov CP déjà passé sur le mois
Mémo	PRVCP
Période	Cumuls IMTA
Rubriques	(+) 94100 Provision pour congés à payer Montant salarial Mensuel

- Constante de type calcul **PRCP_MT** « Provision congés à payer » : Calcule le montant global de la provision pour congés à payer en tenant compte des clôtures intermédiaires effectuées sur le mois

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_MT
Intitulé	Provision congés à payer
Mémo	PRVCP
Valorisation	1 ^{er} appel
Calcul	PRCP_REGPR + PRCP_REGCO – PRCP_MTINT

- Constante de type test **S_SORTI2** « Test si salarié sorti/DATEPAIE » : Regarde si le salarié sort sur le mois en cours

Champs	Informations à saisir
Code	S_SORTI2
Intitulé	Test si salarié sorti/DATEPAIE
Mémo	GEN
Valorisation	1 ^{er} appel
Test	Si DATESORTIE >= DATEDEBPAI Et DATESORTIE <= DATEFINPAI Alors 1,00 Sinon 0,00

- Constante de type test **PRCP_SORTI** « Calcul si salarié pas sorti » : Calcule la provision uniquement si le salarié n'est pas sorti sur le mois en cours

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_SORTI
Intitulé	Calcul si salarié pas sorti
Test	Si S_SORTI2 = 1,00 Alors 0,00 Sinon PRCP_MT

- Rubrique de type non soumise **94100** « Provision pour congés à payer » : Calcule le montant de la provision des congés payés acquis et restant à prendre

Champs	Informations à saisir
Code	94100
Intitulé	Provision pour congés à payer
Mémo	PRVCP
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	PRCP_SORTI
Onglet Association	Renseigner à (Non)
Onglet Etats Admin.	Renseigner à (Non)

- Rubrique de type non soumise **94120** « Provision charges sociales CP » : Calcule les charges sociales sur la provision des congés payés

Champs	Informations à saisir
Code	94120
Intitulé	Provision charges sociales CP
Mémo	PRVCP
Imprimable	Jamais
Formule	Base x Taux
Montant	Gain
Base	PRCP_SORTI
Taux salarial	0,00 (taux de charges sociales à saisir)
Onglet Association	Renseigner à (Non)
Onglet Etats Admin.	Renseigner à (Non)

- Rubrique de type non soumise **94140** « Provision charges fiscales CP » : Calcule les charges fiscales sur la provision des congés payés

Champs	Informations à saisir
Code	94140
Intitulé	Provision charges fiscales CP
Mémo	PRVCP
Imprimable	Jamais
Formule	Base x Taux
Montant	Gain
Base	PRCP_SORTI
Taux salarial	0,00 (taux de charges fiscales à saisir)
Onglet Association	Renseigner à (Non)
Onglet Etats Admin.	Renseigner à (Non)

Détermination du montant à extourner concernant les provisions du mois précédent

- Constante de type rubrique **PRCP_EXTCP** « Récup. provision CP Mois -1 » : Récupère le montant de la provision pour congés à payer du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_EXTCP
Intitulé	Récup. provision CP Mois -1
Mémo	PRVCP
Période	Mensuel
Mois	Mois - 1
Rubriques	(+) 94100 Provision pour congés à payer Montant salarial

- Constante de type rubrique **PRCP_EXTCS** « Récup. prov. CS sur CP Mois -1 » : Récupère le montant de la provision de charges sociales sur congés à payer du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_EXTCS
Intitulé	Récup. prov. CS sur CP Mois -1
Mémo	PRVCP
Période	Mensuel
Mois	Mois - 1
Rubriques	(+) 94120 Provision charges sociales CP Montant salarial

- Constante de type rubrique **PRCP_EXTCF** « Récup. prov. CF sur CP Mois -1 » : Récupère le montant de la provision de charges fiscales sur congés à payer du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	PRCP_EXTCF
Intitulé	Récup. prov. CF sur CP Mois -1
Mémo	PRVCP
Période	Mensuel
Mois	Mois - 1
Rubriques	(+) 94140 Provision charges fiscales CP Montant salarial

- Rubrique de type non soumise **94000** « Extourne provision CP Mois -1 » : Annule le montant de la provision pour congés à payer du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	94000
Intitulé	Extourne provision CP Mois -1
Mémo	PRVCP
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	PRCP_EXTCP
Onglet Association	Renseigner à (Non)
Onglet Etats Admin.	Renseigner à (Non)

- Rubrique de type non soumise **94020** « Extourne provision CS s/CP M-1 » : Annule le montant de la provision des charges sociales sur congés à payer du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	94020
Intitulé	Extourne provision CS s/CP M-1
Mémo	PRVCP
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	PRCP_EXTCS
Onglet Association	Renseigner à (Non)
Onglet Etats Admin.	Renseigner à (Non)

- Rubrique de type non soumise **94040** « Extourne provision CF s/CP M-1 » : Annule le montant de la provision des charges fiscales sur congés à payer du mois précédent

Champs	Informations à saisir
Code	94040
Intitulé	Extourne provision CF s/CP M-1
Mémo	PRVCP
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	PRCP_EXTCF
Onglet Association	Renseigner à (Non)
Onglet Etats Admin.	Renseigner à (Non)